



**VALEURS MOBILIÈRES
BANQUE LAURENTIENNE**

Maintenir le cap!

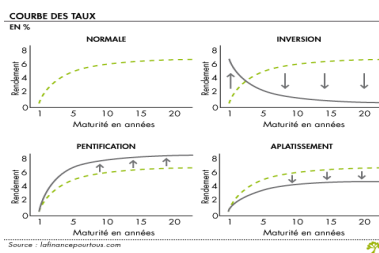


PROTECTION | PRÉSERVATION | PATRIMOINE

Édition Octobre 2018

**« Un investissement dans la connaissance paie le meilleur intérêt. »
Benjamin Franklin**

N'hésitez pas à partager cette infolettre avec ceux et celles qui pourront en bénéficier.



L'APLATISSEMENT DE LA COURBE DES RENDEMENTS EST-IL INQUIÉTANT?

Il ne laisse pas forcément présager d'une récession imminente mais les banques centrales devraient faire preuve de prudence.

<http://cawidgets.morningstar.ca/ArticleTemplate/ArticleGL.aspx?culture=fr-CA&id=883433>



QU'EST-CE QU'UN FONDS NÉGOCIABLE EN BOURSE (FNB)?

Un fonds négociable en bourse ou FNB est un fonds de placement coté et négocié en bourse qui peut, comme une action, être acheté ou vendu directement durant les heures de négociation habituelles.

<https://www.bmo.com/gma/ca/conseiller/centre-information/notions-de-base-placements-fnb>



RÉSERVER CETTE DATE!

Conférence le 10 octobre 2018 5 à 7

Les tops innovations que les Fonds négocié en bourse (FNB) ont amenées à la construction des portefeuilles d'investissement

Avec Alain Desbiens des FNB BMO

RSVP avant le 5 octobre : Suzanne au 450-680-2360 ou GouveiaS@VMBL.ca

Crédit photo :

- <https://www.lafinancepourtout.com/wp-content/uploads/2015/04/Courbe-des-taux.png>
- https://centredesinvestisseurs.ific.ca/wp-content/uploads/sites/4/2017/06/article_understanding-etfs-french.jpg
- <https://www.alamyimages.fr/photo-image-rencontre-des-gens-d'affaires-dans-la-salle-de-conference-femme-debout-discours-donnant-76792891.html>

Pour recevoir la version électronique de cette infolettre, veuillez-vous inscrire à : https://www.vmbL.ca/portal/web/site_public/ann-levasseur-infolettre

ANN LEVASSEUR, B.Com CIM[®]

Conseillère en placement, Vice-présidente
Gestionnaire de portefeuille

1699, boul. Le Corbusier, Bureau 220, Laval (Québec) H7S 1Z3
450 680-2380 | LevasseurA@vmbL.ca

FCPE
Fonds canadiens de placement des épargnants
MEMBRE

OCRCVM

Réglementé par
l'organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières



Les renseignements contenus dans ce document sont basés sur des sources que nous jugeons fiables, mais aucune garantie ou promesse, explicite ou implicite n'est donnée en ce qui concerne l'exactitude de ces sources. Valeurs mobilières Banque Laurentienne et ses employés ne peuvent être tenus responsables de toute perte monétaire suite à l'application des recommandations contenues dans ce document. Les titres mentionnés ci-haut ne s'adressent pas à tous les types d'investisseurs, veuillez consulter Ann Levasseur. Un placement dans l'OPC peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les OPC ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) est une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada, La Banque Laurentienne du Canada est une société ouverte inscrite à la cote des bourses canadiennes.